



Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de l'Auxois Morvan

Extrait du registre des délibérations

Comité syndical du 18 février 2025 Délibération n° 2025-09

Objet de la délibération : Demande de subvention LEADER – Accompagnement à l'écriture du cahier des charges Restauration collective

Président : Patrick MOLINOZ

Secrétaire de séance : Laurence PORTE

Lieu de la réunion : Venarey-Les Laumes

Nombre de membres du Comité Syndical : 47 titulaires (et 47 suppléants)

Nombre de membres présents : 30 (dont 31 votants)

Date de convocation : 8 février 2025

L'an deux mille vingt cinq le dix huit février à quatorze heures trente, les Membres du Comité Syndical du PETR du Pays de l'Auxois Morvan, désignés par les Conseils Communautaires, légalement convoqués, se sont réunis salle Clemenceau à Venarey-Les Laumes, sous la présidence de Monsieur Patrick MOLINOZ.

Membres présents : Alain BECARD, Philippe LUCOTTE, Danielle MATHIOT, Maryse NADALIN, Laurence PORTE, Dominique BOUISSON, (Montbardois) ; Arnault LEMAIRE, Gérard VERDREAU, Michel ROIGNOT, Marc CHEVILLON, Pascal CHAUVENET (Ouche et Montagne) ; Patrick MOLINOZ, Florence DELARUE, Gilbert THOREY, Amandine MONARD, Jean-Marc RIGAUD, Guy MONIN, Bernard FRANJOU (Pays d'Alésia et de la Seine) ; Pierre POILLOT, Denis NEAULT, Eveline DELOINCE, Patrick BLIGNY (Pays d'Arnay-Liernais) ; Maryse BOLLENGIER, Hervé LOUIS, Annick BAKRY, Jean-Paul QUESTÉ, Jean-Marie SIVRY, (Saulieu) ; Martine EAP-DUPIN (pouvoir de Véronique ILLIG), Catherine SADON (pouvoir de Jean-Michel PETREAU), Bernard CLERC, (Terres d'Auxois).

Membres excusés : Yves BILBOT, Marc GALZENATI, Colette RÉMOND, Aurélio RIBEIRO (Montbardois) ; Patrick SEGUIN, Paul ROBINAT, Thierry JEAN, Jean-Paul BOULÈRE (Ouche et Montagne) ; Marie-Christine LENOIR (Pays d'Alésia et de la Seine) ; Patrice DORMENIL, Gérard SAGETAT, Francis GUYOT (Pays d'Arnay-Liernais) ; Françoise GUERRIER, Eric LESNIEWSKA-CHOQUET (Saulieu) ; Jean-Michel PETREAU, Jean-Marie VIRELY, Eric BAULOT, Samuel GALAUD, Patricia NORE RENOT, Véronique ILLIG (Terres d'Auxois).

Le Pays Auxois Morvan a été labellisé Projet Alimentaire Territorial de niveau 2 en mars 2024. Une animation a été mise en place dès 2019, afin de pouvoir mettre en œuvre ce projet alimentaire territorial.

Un des enjeux du PAT de l'Auxois Morvan est l'accompagnement des collectivités pour la mise en place ou l'actualisation de leurs marchés de restauration collective.

Afin d'accompagner les collectivités, notamment pour introduire des produits locaux dans la restauration collective, et dans le cadre du projet alimentaire territorial, le projet consiste & à proposer un accompagnement à l'écriture d'un cahier des charges permettant de respecter à la fois les règles de la commande publique et celles applicables dans le cadre de la loi Egalim.

Il est proposé le plan de financement suivant :

Dépenses		Recettes		
Poste de dépenses	Montant HT	Co-financeur	Taux d'intervention	Montant
Prestation	10 125 €	LEADER	80,00 %	8 100,00€
		Contrepartie Régionale Associée - CRBFC	20,00 %	2 025,00 €
Total	10 125,00 €	Total	100 %	10 125,00 €

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré par

Pour : 31

Contre : 0

Abstentions : 0

- 1) Précise que ce projet s'inscrit en section de fonctionnement ;
- 2) Valide le projet et le plan de financement ;
- 3) Autorise Monsieur le Président à solliciter l'aide de l'Europe dans le cadre du programme LEADER du Pays Auxois Morvan ;
- 4) Autorise Monsieur le Président à solliciter l'aide de la Région dans le cadre de la contrepartie régionale associée au programme LEADER du Pays Auxois Morvan
- 5) Accepte la prise en charge par son autofinancement de cofinancements éventuels non obtenus ;
- 6) S'engage à informer la Région de toute modification du projet et du plan de financement ;
- 7) Autorise Monsieur le Président à signer tout document relatif à cette demande.

Pour extrait certifié conforme,

Patrick MOLINOZ



Président du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural
du Pays de l'Auxois Morvan

Ampliation adressée à :

Monsieur le Préfet de la Région de Bourgogne Franche-Comté, Préfet de la Côte-d'Or,